

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE**57 728 électeurs*****District électoral de Peter-McGill*****18 347 électeurs**

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Sherbrooke Ouest et de la rue University; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes : vers le sud-est, la rue University, l'autoroute 10, les limites sud-ouest, sud et ouest de l'arrondissement, et ce, jusqu'au point de départ.

District électoral de Saint-Jacques**20 958 électeurs**

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Ontario Est et de la rue de la Visitation; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes : vers le sud-est, la rue de la Visitation, le boulevard De Maisonneuve Est, l'avenue Papineau et son prolongement en direction sud-est, les limites est et sud-est de l'arrondissement, l'autoroute 10, la rue University, la limite ouest de l'arrondissement, la rue de la Visitation et ce jusqu'au point de départ.

District électoral de Sainte-Marie**18 423 électeurs**

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Ontario Est et de la limite nord de l'arrondissement; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes : vers le sud-est, les limites nord et est de l'arrondissement, le prolongement en direction sud-est de l'avenue Papineau, cette même avenue, le boulevard De Maisonneuve Est, la rue de la Visitation, les limites ouest et nord de l'arrondissement, et ce jusqu'au point de départ.

Ce district comprend également les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.